



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle d'Honneur de la Mairie**, le **23 février 2021**, à **18H30**.

Affiché le 17/02/2021

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal de la précédente séance
- 02 - Dont'acte des décisions du Maire depuis la précédente séance
- 03 - Débat d'orientation budgétaire 2021
- 04 - Création d'emplois pour accroissement temporaires d'activités - Cadre d'emploi des adjoints administratifs
- 05 - Bail emphytéotique avec Neptune pour la pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal
- 06 - Demande de subvention pour un voyage scolaire des classes de CE2/CM1 et CM2 du groupe scolaire Marius André

Le Maire,
Christian MOUNIER

